

39 ème Challenge



Michel Nivelt

AVIS DE COURSE

CHALLENGE MICHEL NIVELT

Du 02 au 03 juin 2018

1. PROGRAMME

Le Challenge Michel Nivelte se déroulera dans les baies du golfe de La Napoule à celle de St Raphaël.

Une manche est prévue, départ pour un parcours côtier le samedi 02 juin à 19h00

2. REGLES APPLICABLES

L'épreuve sera régie par :

- Les règles de Course pour Voiliers (RCV 2017/2019)
- Les prescriptions de la FFV
- L'avis de course
- Les Instructions de Course (remises aux concurrents à leur inscription)
- Les règles des classes concernées (lorsqu'elles ne sont pas en contradiction avec les règles précédentes)

3. LICENCES ET DOCUMENTS DES NAVIRES

Tous les membres de l'équipage devront obligatoirement être en possession de la licence FFV 2017 visée par un médecin, et la présenter lors de l'inscription du bateau.

Pour tous les bateaux feuille de jauge.

4. CLASSES INVITEES

- Classes admises HN : Classes A-B-C-D-E-F-R1-R2-R3-R4-L.

Le comité de course se réserve le droit de procéder à des regroupements.

5. HORAIRES DES COURSES

Les concurrents devront être à la disposition du Comité de Course devant le Port de LA RAGUE à partir 18h45 le samedi 02 juin 2018.

6. INSCRIPTIONS

Le bulletin d'inscription est disponible sur le site : www.iscr.fr

Inscription par internet :

sur le site du club : www.iscr.fr jusqu'au vendredi 01 juin inclus

Inscription au club :

ISCR-Port de La RAGUE le samedi 02 juin de 15h à 17h

Il n'y aura pas de prise de licence temporaire et/ou annuelle le jour de l'inscription.

7. PARTICIPATION

Engagement 25 euros par bateau (comprend 1 ticket pour le repas)

10€ le ticket supplémentaire

8. REMISE DES PRIX

Le dimanche 03 juin 2017 pendant le dessert.